



DISTRICT DE FOOTBALL TARN ET GARONNE

Commission Départementale de Surveillance des Opérations Électorales

Procès-verbal n° 7 de la séance du 14 juin 2023 à 17 heures 30.

Président : Yves TARRIBLE

Membres : Mesdames Carole DUTOUR et Claudine ROUBELLAT : **Présentes**, monsieur Géraud COUDERC : **Présent**, monsieur Jean Michel ESNAULT : **Absent excusé**.

La Commission de Surveillance des Opérations Electorales se réunit ce mercredi 14 juin 2023 à 17 heures 30 en séance plénière dans les locaux du District de Football du Tarn et Garonne, 300 Avenue du Portugal à Montauban.

Ordre du jour :

Vérification et approbation des candidatures aux fonctions de Délégués des clubs et du Comité Directeur du District de Football du Tarn et Garonne auprès de la Ligue de Football d'Occitanie en vue de leur confirmation par vote de l'Assemblée Générale du District du 22 juin 2023.

Les procès-verbaux n°5 et 6 des réunions précédentes sont approuvés à l'unanimité des personnes présentes.

La Commission constate l'envoi dans les délais requis (avant le 21 mai 2023) par courrier Recommandé avec Accusé de Réception de huit dossiers de candidatures de :

- Mr SOWINSKI Dany né le 4 mars 1958 (25/04 Représentant le Comité Directeur)
- Mr BREIL Didier né le 17 novembre 1954 (06/05 Représentant le Comité Directeur)
- Mr COLMAGRO Jean Jacques né le 14 août 1962 (13/05 Représentant les Clubs)
- Mr ROYER Jean Jacques né le 3 juillet 1956 (13/05 Représentant le Comité Directeur)
- Mr SAMARA Éric né le 15 novembre 1972 (15/05 Représentant les Clubs)

Mme BALDASS Marie Line née le 28 novembre 1958 (16/05 Représentant le Comité Directeur)

Mr FAURE Jean Pierre né le 18 mars 1949 (16/05 Représentant le Comité Directeur)

Mr GOUÉ Patrice né le 2 décembre 1955 (16/05 Représentant les Clubs).

Après vérification des dates d'envoi et des divers documents réglementaires présentés, la Commission déclare les dossiers conformes et les candidatures recevables.

Considérant que le Comité Directeur du District doit être représenté par 3 membres titulaires et 3 suppléants, la Commission constate une carence de candidats et donne son avis favorable pour les candidatures de

Mme BALDASS Marie Line née le 28 novembre 1958

Mr BREIL Didier né le 17 novembre 1954

Mr FAURE Jean Pierre né le 18 mars 1949

Mr ROYER Jean Jacques né le 3 juillet 1956

Mr SOWINSKI Dany né le 4 mars 1958 pour représenter le Comité Directeur du District de Football du Tarn et Garonne à l'Assemblée Générale 2023 de la Ligue de Football d'Occitanie.

Considérant que monsieur Éric SAMARA, bien que membre du Comité Directeur, souhaite représenter les clubs du District et qu'il est le seul dans ce cas,

Considérant que les clubs du District doivent être représentés par 2 membres titulaires et 2 suppléants, la Commission constate une carence de candidats et donne son avis favorable pour les candidatures de

Mr COLMAGRO Jean Jacques né le 14 août 1962

Mr GOUÉ Patrice né le 2 décembre 1955

Mr SAMARA Éric né le 15 novembre 1972 pour représenter les clubs du District de Football du Tarn et Garonne à l'Assemblée Générale 2023 de la Ligue de Football d'Occitanie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 30.

Conformément aux articles n°10 et 16 des règlements généraux de la F.F.F., la Commission Départementale de Surveillance des Opérations Electorales juge en premier et dernier ressort. Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant le tribunal judiciaire de Montauban. La recevabilité de ces recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du C.N.O.S.F. dans un délai de 15 jours suivant la notification des présentes décisions, dans le respect des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.

Les membres de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales :

Géraud COUDERC

Carole DUTOUR

Claudine ROUBELLAT

Original signé

Le Président :
Yves TARRIBLE

